

<https://www.fakirpresse.info/censure-de-merci-patron-au-parisien-les-journalistes-protestent>



# Censure de Merci Patron ! au Parisien : les journalistes protestent

- Agir - Actions - Merci patron ! -



Date de mise en ligne : jeudi 10 mars 2016

---

Copyright © Journal Fakir - Tous droits réservés

---

### **On a reçu un communiqué qui confirme la censure de Merci patron ! au Parisien, quotidien dont Bernard Arnault est le propriétaire. Et les journaliste protestent vivement :**

On a reçu un communiqué des syndicats SNJ, FO, SNJ-CGT et de la Société des Journalistes du Parisien qui confirme la censure de Merci patron ! au Parisien, quotidien dont Bernard Arnault est le propriétaire. Et qui protestent vivement :

*Alors que le film « a attiré 80 000 spectateurs - ce qui est un très gros succès pour un film hors des grands circuits de diffusion - et fait l'objet d'un énorme buzz sur les réseaux sociaux [...] ordre a été donné aux confrères du service culture-spectacle de ne pas le chroniquer. De même a été repoussée plus tard une proposition de sujet du service politique sur le buzz suscité à gauche par le film sous prétexte qu'il s'agissait "d'un sujet militant" [...] Le choix retenu est toxique : le silence pour lequel a opté le directeur de la rédaction est un message dangereux envoyé à l'actionnaire LVMH. »*



**Le texte complet, très tonique :**

#### **Communiqué des syndicats SNJ, FO, SNJ-CGT et de la SDJ du Parisien**

Le film « Merci patron ! » censuré au Parisien

Les syndicats SNJ, SNJ-CGT et FO ainsi que la SDJ ont été reçus lundi à leur demande par le directeur de la rédaction à propos du film « Merci patron ! » dont notre journal n'a pas parlé sur décision « assumée » de Stéphane Albouy.

Ce film auquel le journal Le Monde a consacré deux pages et le Canard Enchaîné une demi page met en scène le

groupe LVMH. Bien que diffusé dans moins de 10 salles parisiennes et une trentaine en province, il a attiré 80 000 spectateurs - ce qui est un très gros succès pour un film hors des grands circuits de diffusion - et fait l'objet d'un énorme buzz sur les réseaux sociaux.

Pourtant, ordre a été donné aux confrères du service culture-spectacle qui avaient visionné le long métrage de ne pas le chroniquer, fut-ce en 10 lignes. De même a été repoussée plus tard une proposition de sujet du service politique sur le buzz suscité à gauche par le film sous prétexte qu'il s'agissait d'un sujet militant, et qu'il y avait d'autres sujets prioritaires ce jour là. L'argument est étonnant car s'il ne faut plus parler dans nos colonnes des actes militants, la rubrique politique a-t-elle encore une raison d'être ?

A nos yeux, et malgré les dénégations de la direction, c'est un acte de censure qui a été posé. Ou plus précisément d'auto censure. Demain sera-t-il impossible de parler d'une marque appartenant à LVMH ou de Bernard Arnault autrement qu'en termes laudateurs ? Aura-t-on le choix entre louange bien dosée ou silence honteux ? En l'espèce, c'est le silence qui a été choisi et cela nous semble encore plus préjudiciable à l'image et l'intégrité de la rédaction vis-à-vis de ses lecteurs comme des observateurs.

Stéphane Albouy a justifié sa décision en la banalisant : « C'est mon choix, un arbitrage comme j'en fait des dizaines d'autres ». Sauf que si l'arbitrage est banal, le sujet lui est loin de l'être. « Il fallait voir le film. Ce que j'ai fait » a-t-il dit. Il ajoute n'avoir pas voulu « même en 10 lignes, faire la promotion d'un procédé déloyal, malhonnête qui a instrumentalisé les Kluge » (un couple licencié par une filiale de LVMH, menacé d'expulsion de sa maison, auquel le groupe de Arnault, sous la menace du réalisateur, donne 40 000 euros et un CDI au mari chez Carrefour en exigeant en retour le secret absolu). Faudra-t-il donc désormais passer sous silence toutes les enquêtes menées en caméra cachée ou sous couvert d'anonymat de type « Cash Investigation » ? Si le procédé est à condamner, le Parisien doit avoir la liberté de le dire et d'interroger ce fait.

Ainsi, par exemple, la critique du film aurait pu être assortie d'un éditorial, ou d'un billet, sous la plume du directeur de la rédaction, pour poser clairement un certain nombre de reproches quant aux procédés du film, mais en garantissant ainsi l'indépendance de la rédaction.

Stéphane assure qu'il n'y a eu aucune pression ni consigne venue d'en haut. Nous le croyons volontiers. C'est justement le principe de l'autocensure que de rendre inutile les pressions, en anticipant la conduite supposément attendue.

Se pose alors la question de la confiance dans la direction de la rédaction à garantir notre liberté éditoriale et notre capacité à faire notre métier de journaliste, au risque de déplaire à notre puissant actionnaire. Nous étions attendus sur ce premier virage, comme nous l'étions par le passé pour parler des accidents sur le Paris-Dakar ou du dopage sur le Tour de France, propriétés du groupe Amaury. Il n'y avait qu'une bonne option : faire notre travail normalement et librement.

Au final, le choix retenu est toxique : le silence pour lequel a opté le directeur de la rédaction est un message dangereux envoyé à l'actionnaire LVMH.